

Un certain nombre d'emplacements réservés ont été créés, voici leur liste ainsi que leur destination et leur bénéficiaire.

<b>Numéro</b>	<b>Destination</b>	<b>Bénéficiaire</b>	<b>Superficie</b>
<b>1</b>	Aménagement d'une place de retournement	Commune	925 m <sup>2</sup>
<b>2</b>	Aménagement d'une place de retournement	Commune	746 m <sup>2</sup>
<b>3</b>	Aménagement d'une place de retournement	Commune	1 221 m <sup>2</sup>
<b>4</b>	Aménagement d'un bassin tampon et poste de relevage	Commune	12 010 m <sup>2</sup>
<b>5</b>	Aménagement d'un parking	Commune	1 056 m <sup>2</sup>
<b>6</b>	Aménagements de la RD 904	Conseil Général	26 610 m <sup>2</sup>